

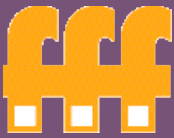
Demande d'adhésion à la FFF



Réseaux de franchise



fédération française de la franchise



Demande d'adhésion

Enseigne :

Raison sociale :

Activité :

Adresse du siège :
.....
.....

Téléphone :

Fax :

Site(s) internet :

Montant du capital social :

Répartition du capital
.....
.....

Date de création :

Numéro d'immatriculation au RCS :

N° SIREN :

Banque principale :

PDG ou gérant :

Son e-mail@.....

Directeur du développement

Son e-mail :@.....

Directeur de la franchise :

Son e-mail :@.....

Je déclare avoir pris connaissance du Code de déontologie européen de la franchise applicable en France, des statuts de la FFF et du règlement intérieur de la FFF, et m'engage à les respecter.

Ma société demande à adhérer à la FFF.

Les franchisés seront informés de l'adhésion de leur réseau à la FFF.

Signature pour accord FFF

Date :

Nom du signataire

Qualité :

Signature



Demande d'adhésion

Identification du concept

| | En France | À l'étranger |
|---|-----------|--------------|
| Entreprise déjà franchisante | r | r |
| Sous contrat de master-franchise | r | r |
| Franchise de service (hors hôtellerie/restauration) | r | |
| Franchise de l'hôtellerie/restauration | r | |
| Franchise de distribution de produits (avec production) | r | |
| Franchise de distribution de produits et de services | r | |
| Centrale d'achat | r | |
| Centrale de référencement | r | r |

Notoriété

| | | |
|----------------|---|---|
| Régionale | r | |
| Nationale | r | |
| Internationale | | r |

Publicité

| | | |
|-----------|--|---|
| Nationale | | r |
| Régionale | | r |

Le réseau

| | | |
|-------------------------------------|-----|-----|
| Nombre de pilotes déjà établis | ... | ... |
| Nombre de franchises déjà établies | ... | ... |
| Nombre de succursales déjà établies | ... | ... |
| Distribution parallèle | | |
| Réseau multimarque | ... | ... |
| VPC | ... | ... |
| (dont Internet) | ... | ... |
| Autres (à préciser) | | |
| | | |
| | | |
| | | |



Demande d'adhésion

| Assistance du franchiseur | En France | À l'étranger |
|---|-----------|--------------|
| Assistance technique | | |
| Etude de la zone de chalandise | r | |
| Choix d'implantation dans la zone | r | |
| Fourniture d'éléments financiers prévisionnels | r | |
| Conception du lieu de vente | r | |
| Assortiment du premier stock | r | |
| Conseil et appui publicitaire | r | |
| Formation initiale | r | |
| Formation continue | r | |
| Formation des dirigeants | r | |
| Formation des employés | r | |
| Assistance fiscale | r | |
| Assistance comptable | r | |
| Assistance commerciale | r | |
| Conditions financières | | |
| Droit d'entrée | r | r |
| Redevance fixe | r | r |
| Redevance proportionnelle | r | r |
| Redevance publicitaire | r | r |
| Organisation du franchiseur | | |
| Prise de participation financière chez le franchisé | r | r |
| Assistance financière directe | r | r |
| Obligation d'achats exclusifs | r | r |
| Accord d'une exclusivité territoriale | r | r |
| Harmonisation de la gestion | r | r |
| Harmonisation de la comptabilité | r | r |
| Instances de dialogue et/ou de concertation franchiseur / franchisés | | |
| Comité consultatif des franchisés | r | |
| Commissions de travail thématique | r | |
| Rencontre régionale | r | |
| Convention nationale | r | |
| Convention internationale | r | |
| Association | r | |
| GIE | r | |
| Autres formes de concertation | r | |



Les pièces à joindre à la demande

Les pièces que vous devez fournir en trois exemplaires

- 1 • un extrait K-bis récent
- 2 • le document d'information précontractuelle (DIP)
- 3 • Le contrat de franchise en vigueur
- 4 • le cas échéant, le contrat de réservation de zone
- 5 • le certificat d'enregistrement de marque
- 6 • le contrat de licence de marque (si la marque n'appartient pas au franchiseur)

Concernant les pièces 2 et 3, le cas échéant, 4 de la liste ci-dessus, le candidat devra fournir des **copies de documents signés** au cours des mois précédant la demande d'admission.

Les exemplaires vierges ne seront pas acceptés.

Les pièces que vous devez fournir en un seul exemplaire

- 1 • la présente demande d'adhésion dûment remplie et signée
- 2 • le cas échéant, la lettre de classement et/ou d'exemption individuelle
- 3 • les deux derniers comptes annuels du franchiseur
- 4 • les deux derniers comptes annuels d'un pilote
- 5 • les deux derniers comptes annuels d'un franchisé, si disponibles
- 6 • la table des matières des manuels de procédure

L'examen de la demande

A réception du dossier complet, les documents demandés (le contrat de franchise, le document d'information précontractuelle, l'extrait K-bis et le certificat d'enregistrement de la marque) sont analysés en interne et sont également envoyés par la Délégation générale à un juriste membre du collège des Experts de la FFF, pour analyse. Après l'examen de ces pièces, la FFF vous propose une date de commission d'admission.



Adhérer à la FFF, mode d'emploi

La commission d'admission

La commission d'admission, composée de professionnels de la franchise adhérents à la FFF et de la Déléguée générale, se réunit au siège de la FFF, en votre présence.

Au cours de cet entretien, qui dure en général de une à deux heures, vous êtes invité(e) à présenter, entre autres, votre société, votre stratégie et vos objectifs, votre concept, votre fonctionnement, votre réseau, ainsi que vos perspectives de développement.

L'enquête auprès des franchisés

La commission d'admission diligente une enquête auprès de quelques franchisés de votre enseigne.

Les critères d'admission

La commission d'admission s'attache à voir si votre enseigne respecte le Code de déontologie. Elle vérifie très concrètement les points suivants :

- La protection des marque, enseigne et signes de ralliement de la clientèle en vue d'assurer une jouissance paisible au franchisé pendant toute la durée du contrat.
- L'existence d'un réel savoir-faire, sa transmission au franchisé : formation, manuel de procédures etc.
- Les services apportés aux franchisés.
- Les obligations du franchisé.
- La structure et l'organisation du franchiseur.
- L'équilibre juridique du contrat.
- Le montage économique du concept : les sources de revenus du franchiseur, la rentabilité du franchiseur et la rentabilité du franchisé.
- La situation financière du franchiseur.
- Le système de recrutement et de sélection des franchisés.

La décision

Au terme de ces divers entretiens, la commission d'admission émet un avis et propose au Conseil d'administration de refuser ou de repousser la candidature, ou bien de vous admettre en tant que membre titulaire ou adhérent «Nouvelle franchise». Et vous êtes désormais adhérent de la FFF...

La confidentialité

Toutes les personnes ayant eu à connaître des pièces du dossier que vous aurez signalées comme confidentielles sont tenues par l'obligation de discrétion, ainsi que toutes celles qui ont participé aux entretiens.

Le coût réel de l'adhésion

Le coût réel de l'adhésion consiste en deux éléments :

- un droit d'entrée de 3200 €, quelle que soit la taille de l'enseigne,

une cotisation annuelle qui est composée de 2 éléments :

- une « redevance enseigne »
 - de 1500 € pour tout réseau isolé et pour le 1er réseau d'un groupe à adhérer à la FFF ;
 - de 1000 € pour les autres enseignes de ce groupe.
- à laquelle s'ajoute une « redevance franchisés » basée sur le nombre de points de vente franchisés du réseau selon les tranches suivantes :

| | |
|-------------------------------|---------|
| - De 1 à 10 points de vente : | 1080 € |
| - De 11 à 20 : | 2275 € |
| - De 21 à 50 : | 3020 € |
| - De 51 à 100 : | 3650 € |
| - De 101 à 250 : | 5550 € |
| - De 251 à 500 : | 7835 € |
| - Plus de 501 : | 10810 € |

Si le réseau appartient à un groupe, le groupe fait adhérer l'ensemble de ses réseaux de franchise à la FFF. Est alors pris en compte le total des points de vente franchisés du groupe. La cotisation est globalisée.

Exemples :

- un réseau « isolé » développant 20 points de vente franchisés paiera une redevance enseigne de 1500 € + une redevance franchisés de 2275 €, soit 3775 € au total.

- un groupe constitué de deux réseaux, l'un développant 60 points de vente franchisé, l'autre 40, paiera : une redevance enseigne de 1500 € + 1000 € pour la seconde enseigne, et une redevance franchisés correspondant à la somme des points de vente franchisés de ses deux réseaux : (40+60=100) : 3650 €, soit 6150 € au total.



La FFF : les adhérents

■■■■ L'alimentaire

BOULANGERIES

Histoire de pains • Moulin de Païou • La Mie câline • Paul • Saint Preux

ÉPICERIE FINE

Comtesse du Barry • Fauchon

ALIMENTATION NATURELLE ET BIO

La Vie Claire

VINS ET BOISSONS

Cavavin • Nicolas

THÉS, CAFÉS, GLACES ET CHOCOLATS

Amorino • Cofféa • De Neuville • Jeff de Bruges

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Atac • Vival

■■■■ L'équipement de la personne

PRÊT-À-PORTER ADULTES

Bonobo • Cache-cache • Celio • Chattawak • Jacqueline Riu • Jules • Morgan • Patrice Bréal • Phildar • Scottage

PRÊT-À-PORTER ENFANTS

La Compagnie des petits • Orchestra

SPORT

The Athlete's Foot

MAROQUINERIE ET ACCESSOIRES

Lollipop • Le Tanneur

LINGERIE

Cannelle

OPTIQUE

Générale d'optique • Lynx Optique

■■■■ La maison, les loisirs

LINGE DE MAISON, ARTS DE LA TABLE, DÉCORATION

Atmosphères • Carré Blanc • Descamps • Guy Degrenne

CUISINES

Aviva • Cuisines plus / Cuisines et bains • Ixina

MEUBLES ET ÉLECTRO-MÉNAGER

But • Ka International • Litterieland

BRICOLAGE

Catena

DÉCORATION, GADGETS

Soho

FLEURS ET JARDINERIES

Fleurs d'Auteuil • Happy • Le Jardin des fleurs • Monceau Fleurs • Rapid'Flore • Villaverde

BEAUTÉ

Beauty Success • Yves Rocher

EQUIPEMENTS MÉDICAUX

Distri Club Médical

LIBRAIRIES ET PAPÉTERIES

La Papéthèque

DÉPÔTS-VENTE, OCCASION

Cash Converters • Cash Express • Easy Cash • Troc de l'Île

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Clair de baie

EQUIPEMENT DU JARDIN, ÉNERGIES

NOUVELLES

Irrijardin

■■■■ Les services

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

Dessange • L'Onglerie • Saint Algue

AGENCES IMMOBILIÈRES

Avis Immobilier • Engel & Völkers • Foncia • Guy Hoquet L'immobilier • Guy Hoquet Entreprise et commerces • Solvimo • Swixim • Victoria Keys

DÉMÉNAGEMENTS

Les Déménageurs Bretons • demenagerseul.com

LOCATION DE VÉHICULES

Car'go • Europcar International • Rent a Car • Ucar

SERVICES AUTOMOBILES

Éléphant bleu • Feu vert • Midas • Speedy

PUBLICITÉ, SIGNALÉTIQUE

Sign A Rama

FOURNITURES HÔTELIÈRES

Écotel

BLANCHISSERIE

Sàsec

BÂTIMENT

Dal'Alu • Maisons Mikit • Maisons Phénix • Tryba

TRANSPORTS

Norbert Dentressangle

INFORMATIQUE

Informatique Minute

SERVICES À LA PERSONNE

Adhap Services • Age d'or • A.P.E.F. • Plaisir d'Aider

RECYCLAGE

Cartridge World

CLUBS DE GYM

Curves

COURTAGE EN TRAVAUX

Illico Travaux

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Daniel Moquet signe vos allées

■■■■ L'hospitalité

HÔTELS

All Seasons Hôtels • Comfort • Etap Hotel • Ibis • Kyriad / Kyriad Prestige • Mercure • Novotel • Quality

RESTAURANTS

Au bureau • La Boucherie • Brioche dorée • Buffalo Grill • Café Leffe • Class'Croûte • Courtepaille • La Croissanterie • Domino's Pizza • El Rancho • Hippopotamus • KFC • Pizza Hut • Point Chaud • Quick Restaurant • Restaurant Del Arte • Speed Rabbit Pizza